

Abonnez-vous

Accueil / Bretagne / Dinard

## Une « brillante » année pour les secouristes



Les responsables de l'Association des secouristes de la Côte d'Émeraude (ASCE) : Alain Baert, président ; Christian Poutriquet, directeur ; Françoise Bellec, trésorière, et Christian Corbel, secrétaire. | OUEST-FRANCE

Ouest-France

Publié le 04/03/2019 à 02h33

Abonnez-vous à **Ouest-France** >

**Avec 600 adhérents et 2 700 licenciés, l'Association des secouristes de la Côte d'Émeraude (ASCE) compte dans le paysage dinardais.**

L'Association des secouristes de la Côte d'Émeraude (ASCE), association créée en 1982 dans le but de former les personnes aux premiers secours, est la plus grosse association de Dinard. Elle est aussi la plus

importante au sein de la Fédération française de sauvetage et de secourisme. Cela lui permet de salarier neuf permanents et d'accueillir douze jeunes en service civique, pour une durée de huit mois. Ses formations au sauvetage et prestations en secourisme lui permettent de dégager un budget de quelque 650 000 €. 2018 a été une bonne année pour l'association. Avec de nouveaux projets, 2019 s'annonce bien.

### L'association en chiffres

L'ASCE compte 600 adhérents, 2 700 licenciés, 100 sauveteurs sportifs, 250 secouristes opérationnels, 50 formateurs qualifiés, 9 salariés permanents. Elle a formé 3 050 personnes, l'an passé, dont plus de 400 sauveteurs aquatiques. Elle a assuré 564 postes de secours, représentant 31 500 heures de présence et mobilisant 1 932 secouristes.

### 2018, une année particulière

Vendredi soir, en ouverture de l'assemblée générale, le Dr Alain Baert, président de l'ASCE, a qualifié l'année 2018 de « **particulière** », car il en est le président depuis trente ans. À propos de l'année écoulée, il a d'abord dit qu'elle était « **exceptionnelle** », avant de retirer le terme « **car cela voudrait dire que ça ne se reproduirait pas** ». Il a donc préféré parlé de « **très bonne année** », voire même de « **brillante année** ».

### Une année bien remplie

En 2018, l'association a assuré de nombreux postes de secours dans toute la Bretagne et en renfort dans toute la France.

Elle a participé à plus de 200 événements, dont le dispositif de secours, lors de la Coupe du monde de football, le 15 juillet, avec quelque 150 interventions par heure, à l'échelon national. Elle était aussi présente lors de la Coupe du monde féminine des moins de 20 ans, dans les stades et les centres d'entraînement. Un événement qui a mobilisé 155 secouristes sur un week-end.

L'été, l'école de sauvetage a accueilli plus de 300 jeunes en formation, avec initiation au sauvetage, au secourisme de base et à l'écocitoyenneté. 1 200 jeunes ont été sensibilisés, durant l'année, aux gestes qui sauvent, dont 927 lors d'une journée de formation de masse, au Coséc avec une majorité de scolaires.

### Les projets pour 2019


Cette année, l'ASCE accueillera la Coupe de France de sauvetage, les 8 et 9 juin. Cela amènera 150 compétiteurs à Dinard, avec leurs accompagnateurs.

L'expérience de l'ASCE devrait lui permettre de signer un contrat pour assurer les opérations de sauvetage en Ille-et-Vilaine et la coordination sur le Grand Ouest durant la Coupe du monde féminine de foot. 150 secouristes de l'ASCE seront mobilisés.

### Projet de loi

« **L'État nous demande de plus en plus. Il faut que nos véhicules soient aux normes sanitaires et passent les contrôles techniques** », explique Christian Poutriquet, directeur de l'ASCE. Cela coûte cher, d'autant qu'une ambulance d'occasion vaut près de 40 000 € ! Pour résoudre en partie le problème, le député, Gilles Lurton, a présenté un projet de loi pour que les véhicules et le matériel des associations de sécurité civile comme l'ASCE, la Croix Rouge, la SNSM... soient exonérés de TVA.

Partager cet article ×

 Les responsables de l'Association des secouristes de la Côte d'Emeraude (ASCE) : Alain Baert, président ; Christian Poutriquet, directeur ; Françoise Bellec, trésorière, et Christian Corbel, secrétaire. Une « brillante » année pour les secouristes

Ouest-France.fr

